

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de  
**Mignovillard**  
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly  
Communailles-en-Montagne

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM\_20200206\_11

### Séance du 6 février 2020

**Nombre de  
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 11
- Votants : 13

**Date de la convocation :**

30 janvier 2020

**Date d'affichage**

**du compte rendu :**

10 février 2020

L'an deux mil vingt, le six février à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Joël ALPY (procuration à Pascale DUSSOUILLEZ), Carmen VALLET (procuration à Anne-Marie MIVELLE), Marie-Paule SCHENCK, Jean-Yves QUETY (à partir du point 2).

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Nicolas GRIFFOND, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

### **Objet : Modification du périmètre « Natura 2000 »**

M. le Maire a reçu un courrier de M. le Préfet en date du 9 janvier 2020, sollicitant l'avis du conseil municipal sur l'évolution des sites Natura 2000 « Bassin du Dugeon » (qui concerne Mignovillard), « Lac et tourbières de Malpas, les prés Partot et le bief Belin » et « Complexe de la Cluse-et-Mijoux », en particulier pour :

- la modification du périmètre de certains sites (Mignovillard n'est pas concerné),
- la désignation au titre de la directive Oiseaux des sites (cette directive est déjà en vigueur à Mignovillard),
- la fusion des 3 sites (dans un objectif de simplification administrative et de meilleure lisibilité).

Envoyé en préfecture le 11/02/2020

Reçu en préfecture le 11/02/2020

Affiché le 11/02/2020

Berger  
Levrault

ID : 039-200057115-20200206-DCM\_20200206\_12-DE

Le conseil municipal de Mignovillard émet un avis favorable à ces 3 points, notamment la fusion des 3 sites en un seul.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", written over a horizontal line.

Florent SERRETTE